

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Georges REVAZ

Nos morts : M. Clément Nantermod, notaire

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1950, tome 48, p. 128-129

© Abbaye de Saint-Maurice 2012



NOS MORTS

M. CLEMENT NANTERMOT

notaire

Les derniers « Echos » avaient annoncé que leur prochain numéro entretiendrait leurs lecteurs de la belle figure de M. Clément Nantermot, ancien élève de notre Collège. Belle figure en effet que celle de ce vigoureux notaire de Troistorrens, fils lui-même de notaire, membre d'une de ces familles racées où notre pays aime à se choisir des chefs et l'Eglise, ses prêtres les plus éminents. Maintenant encore, on parle de celui qui fut pendant de longues années le vice-président de la Commission cantonale des études, Mgr Nantermot, oncle de notre défunt, et qui mourut chanoine résident de la cathédrale de Sion et Prélat domestique de Sa Sainteté.

Au Collège, Clément Nantermot était de cette volée d'élèves qui passa ses examens de Maturité en 1914, un mois environ avant qu'éclatât la première guerre mondiale. Parmi ses condisciples, il trouva entre autres Clovis et Elie Défago, tous deux de la Vallée d'Illicz, avec qui l'exil de l'internat dut maintes fois se peupler de souvenirs communs et, sans doute, de l'évocation quotidienne de paysages et de gens particulièrement chers...

Ses classes littéraires achevées, M. Nantermot étudia le droit à Fribourg : c'était la porte ouverte sur le notariat dont la carrière, au moins à cette époque, recelait un prestige incontesté et se doublait d'ordinaire de multiples charges publiques. Aussi le jeune Nantermot n'avait-il que vingt-quatre ans lorsque, en 1916, ses concitoyens l'appelèrent à leur municipalité en qualité de conseiller et de secrétaire. Il y acquit aussitôt cette expérience des affaires et des hommes qui, si elle est jointe à de réelles qualités d'esprit et de cœur, entraîne la confiance populaire et, à la fois, celle des Supérieurs hiérarchiques. C'est pourquoi Clément Nantermot fut tour à tour député, expert du Fonds cantonal de secours, secrétaire de la Chambre de tutelle du district de Monthey, président de sa commune de 1932 à 1940, puis officier d'état-civil...

Ces diverses fonctions ne l'avaient pas empêché d'exploiter un commerce privé, celui de cafetier-restaurateur et,

tout ensemble, de négociant, où il apportait, comme il est de tradition dans cette vallée, beaucoup d'habileté et d'entregent.

Nous pensons que ses convictions chrétiennes l'auront aidé à bien mourir, le 15 février dernier, comme elles l'avaient naguère réconforté, quand il eut le chagrin de perdre son épouse, cette admirable femme qu'il avait choisie dans la belle famille du boucher Rouiller et qui lui avait donné deux enfants. A ceux-ci, et tout spécialement à Maurice, jadis notre élève et aujourd'hui notaire-greffier près le Tribunal de Monthey, nous offrons nos meilleures condoléances et l'assurance de nos prières.

G. R.